

Enjeux stratégiques	Axe A Protéger l'existant	Axe B Reconquérir les milieux dégradés	Axe C Mieux connaître pour agir	Axe D Limiter les pressions	Axe E Mobiliser tous les acteurs	Axe F. Améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques en matière de biodiversité
Défis	<b>A1. Augmenter les surfaces d'espaces naturels protégés avec une gestion adaptée</b>	<b>B1. Démultiplier les projets de reconquête de la trame verte et bleue</b> (restauration fonctionnelle du réseau écologique)	<b>C1. Faciliter l'accès à la connaissance pour tous</b> (citoyens, décideurs, aménageurs, ...)	<b>D1. Lier le soutien économique de projets à des conditions environnementales</b>	<b>E1. Développer une communication opérationnelle</b> et ciblée par acteurs économiques, institutionnels et sociétaux...	<b>F1. Intégrer la reconquête de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, économiques et sociales, régionale et locales</b>
	<b>A2. Protéger les espèces menacées</b>	<b>B2 Supprimer les obstacles aux migrations des espèces</b> (Adaptation au changement climatique)	<b>C2. Faire de l'Observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action</b>	<b>D2. Améliorer l'application de la séquence Eviter réduire compenser et favoriser l'évitement</b>	<b>E2. Sensibiliser les jeunes et le grand public</b>	<b>F2. Clarifier la gouvernance de la biodiversité</b>
	<b>A3. Mieux intégrer la protection des habitats naturels dans la planification urbaine</b>	<b>B3. Renaturer les cours d'eau et les plans d'eau dégradés et reconquérir les zones humides</b>	<b>C3. Développer les recherches sur la résilience des écosystèmes et de l'adaptation au changement climatique</b>	<b>D3. Développer gestion opérationnelle et intégrée des espèces exotiques envahissantes</b>	<b>E3. Faire monter en compétences les professionnels</b>	<b>F3. Favoriser la mutualisation des dispositifs entre financeurs</b>
	<b>A4. Faire de la biodiversité un atout majeur d'attractivité touristique et cadre de vie</b>	<b>B4. Encourager les pratiques agricoles favorables à la biodiversité</b>		<b>D4. Réduire les plastiques et autres déchets dans la nature et développer l'économie circulaire</b>	<b>E4. Favoriser l'engagement</b>	<b>F4. Intégrer la dimension transfrontalière et transrégionale</b>
	<b>A5. Favoriser la gestion vertueuse des forêts</b>	<b>B5. Renforcer la présence d'infrastructures écologiques en milieux agricoles de plaine</b>		<b>D5. Encadrer les activités d'exploitation des ressources naturelles</b>	<b>E5. Faciliter l'information sur les dispositifs de soutien financier existants</b>	<b>F5. Assurer des contrôles de la réglementation</b>
	<b>A6. Préserver les paysages remarquables</b>	<b>B6. Reconquérir et préserver les prairies</b>		<b>D6. Economiser le foncier naturel, agricole et forestier et réduire l'artificialisation des sols</b>	<b>E6. Sensibiliser et responsabiliser les décideurs</b> (élus, entreprises...)	
	<b>A7. Protéger les sols et lutter contre leur dégradation</b>	<b>B7. Reconquérir la biodiversité dans les villes et les villages et lutter contre la pollution lumineuse</b>			<b>E7. Renforcer et mutualiser l'ingénierie</b>	
		<b>B8. Adapter les activités de chasse afin de préserver l'équilibre forestier</b>				